Demande de délivrance du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS), spécialité perfectionnement sportif, mention NATATION COURSE

Je soussigné (e) (NOM):…… Prénom (s) : ……

Epouse : ……..Sexe : ……..

Date de naissance : …… ……Lieu de naissance : ……

Adresse : ……

……

Code postal : …… Ville : ……

☎ : …….. 📱 ……

E-mail : …….. Nationalité : ……

sollicite du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Lorraine, la délivrance du DE JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention « NATATION COURSE» au titre de l'article 7 de l'arrêté du 15 mars 2010 modifié.

Fait à : le :
(Signature du candidat)

PIECES A FOURNIR

- ☐ Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport
- ☐ Photocopie du diplôme BEES 1er degré des ACTIVITES de la NATATION option entraînement « natation sportive »
- ☐ Ou Photocopie du diplôme BEES 1er degré NATATION SPORTIVE
- ☐ Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 ou son équivalent, à jour de la formation continue
- ☐ Copie de l'attestation de formation option entraînement « natation course » (pour les BEESAN)
- ☐ Copie du brevet fédéral 4 ou 5 « natation course » à jour de la formation continue délivré par la F.F. de Natation
- ☐ OU
- ☐ Justifier dans les cinq ans précédant la publication de l'arrêté :
  — d'une expérience d'entraînement significatif en "natation course" d'une durée de huit cents heures sur une période au minimum de trois saisons sportives soit au sein d'un club d'une fédération sportive agréée, soit au sein d'un pôle figurant sur la liste établie par le ministre chargé des sports, en application de l'article R. 221-26 du code du sport ; et
  — d'une expérience d'entraînement d'un ou plusieurs nageurs ayant participé à une épreuve nationale de catégories d'âges ou nationale 2 au minimum, sur une période au minimum de deux saisons sportives en "natation course".
  L'attestation justifiant de ces expériences d'entraînement est délivrée par le directeur technique national de la natation. »